

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 22 JUILLET 2024 A 20H00

Nombres de Conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 11

Pouvoir : 0

Votants : 11

PRÉSENTS : Mme Pascale BAVOUZET, M. François RULLAUD, M. Sylvain SCHULER, Mme Christelle DAIGURANDE, M. Francis COLIN, M. Maxime AMBLARD, Mme Catherine GIRAUD, M. Cyril JOUBERT, Mme Anne-Marie BOIRON, M. Jean-Marie LAMY et Mme Priscille VANHAY.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Marina PICARD-CAUSSE, M. Valéry JANVIER et Mme Nadine SALLÉ.

ABSENTE : Mme Nathalie JAMET.

SECRÉTAIRE : M. François RULLAUD.

Le procès-verbal de la séance du 20 juin 2024 est approuvé.

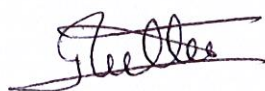
DÉLIBÉRATIONS :

2024-37 Souscription à une ligne de trésorerie pour la réhabilitation du Château de La Tremblère :

Madame La Maire demande au Conseil Municipal leur accord pour souscrire auprès du Crédit Agricole une ligne de trésorerie d'un montant de 800 000 € sur une durée de 1 an, pour la réhabilitation du Château de La Tremblère. Après délibération, le Conseil Municipal avec 11 voix pour, accepte la souscription à une ligne de trésorerie de 800 000 € et charge la Maire de faire toutes les démarches nécessaires.

La séance est levée à 20h35.

Secrétaire de séance,



F. RULLAUD

La Maire,



P. BAVOUZET